

Conseil Municipal du 3 avril 2021

Approbation des comptes 2020 - Présentation du budget primitif 2021



Conseil Municipal du 3 avril 2021

Vote du compte de gestion



Compte de gestion

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	634 828,43	1 112 910,40	1 747 738,83
Titres de recettes émis (b)	327 890,83	839 212,90	1 167 103,73
Réductions de titres (c)		6 276,00	6 276,00
Recettes nettes (d = b - c)	327 890,83	832 936,90	1 160 827,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	634 828,43	1 112 910,40	1 747 738,83
Mandats émis (f)	318 836,57	790 826,43	1 109 663,00
Annulations de mandats (g)		300,00	300,00
Dépenses nettes (h = f - g)	318 836,57	790 526,43	1 109 363,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	9 054,26	42 410,47	51 464,73
(h - d) Déficit			

Conseil Municipal du 3 avril 2021

Vote du compte administratif



Présentation du compte administratif

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	832 936,90 €	Recettes	327 890,83 €
Dépenses	790 526,43 €	Dépenses	318 836, 57 €
Résultat exercice 2020	42 410,47€	Résultat exercice 2020	9 054,26 €
Résultat antérieur	426 217,70 €	Résultat antérieur	400 542,69 €
Résultat cumulé	468 628,17 €	Résultat cumulé	409 596,95 €

INVESTISSEMENT

Reste à réaliser dépenses	271 131,39 €
Reste à réaliser recettes	89 357,09 €
Solde RAR	181 774,30€

Affectation du résultat

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat exercice 2020	42 410,47€	Résultat exercice 2020	9 054,26 €
Résultat antérieur reporté	426 217,70 €	Résultat antérieur reporté	400 542,69 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	468 628,17 €	TOTAL RESULTAT CUMULE	409 596,95 €

Affectation du résultat :

- + 468 628,17 € au compte 002
« excédent de fonctionnement reporté »
- + 409 596,95 € au compte 001
« excédent d'investissement reporté »

Solde RAR en dépenses	181 774,30€
-----------------------	-------------

Conseil Municipal du 3 avril 2021

Présentation du budget primitif 2021



INTRODUCTION

- Une Année 2021 qui doit prendre en compte :
 - Les effets de la crise sanitaire et le coût des protocoles qui y sont liés
 - Les impacts de la situation économique et sociale en France et sur le territoire
 - Les potentiels effets du plan de relance de l'Etat et les éventuelles mesures de restrictions budgétaires pour les collectivités.
- Les intentions :
 - La réalisation du projet de mandat dans une commune où il est nécessaire de s'adapter à l'accroissement de sa population, de ses effectifs scolaires et qui a besoin de mettre à jour sa politique d'urbanisme
 - Se projeter dans le schéma de mutualisation (intégration au service commun informatique et mise à l'étude d'autres thématiques), la révision du PLU.

Les axes poursuivis par l'équipe municipale

Agir pour l'enfance et la jeunesse

- Rénover et agrandir le groupe scolaire
- Soutenir les projets pédagogiques de l'école
- Maintenir le partenariat pour l'accueil extra-scolaire des enfants

Penser l'évolution des équipements municipaux

- Engager des travaux de rénovation énergétique pour des bâtiments publics plus économes en énergie
- Agrandir et aménager la mairie
- Poursuivre l'accessibilité des équipements de la commune

Un village qui s'engage et qui rassemble

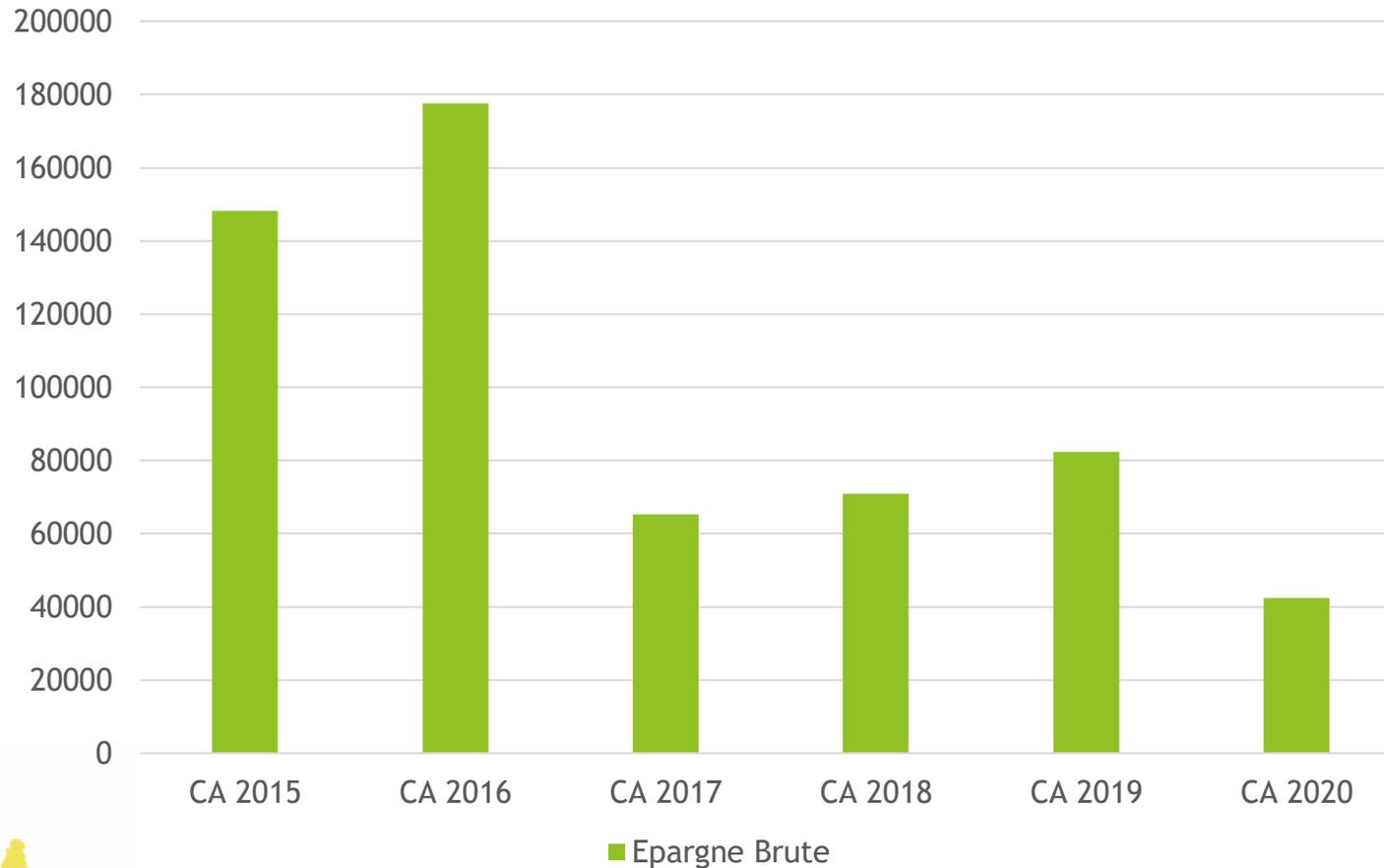
- Poursuite des actions qui animent le village
- Proposer des actions au sein du CCAS pour les seniors et les familles
- Création d'une nouvelle identité visuelle

Valoriser, préserver et aménager le cadre de vie

- Actualiser les documents d'urbanisme
- Aménager l'espace public pour circuler et se promener en toute sécurité
- Actions de sensibilisation en lien avec le patrimoine

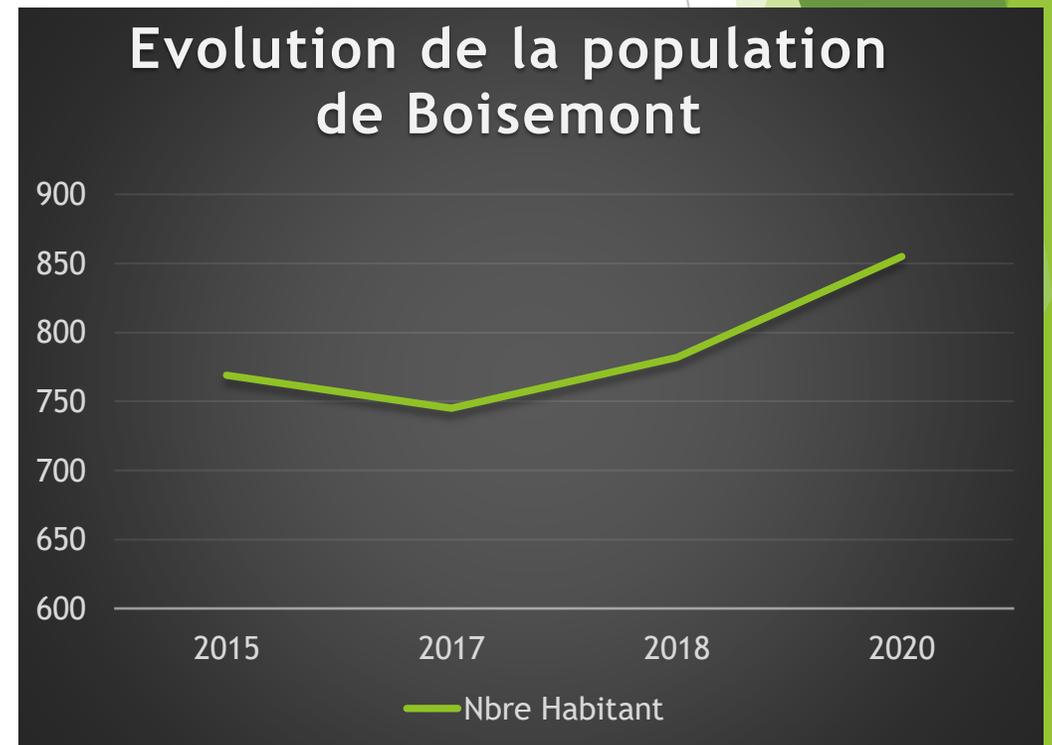
Une épargne brute soumise à l'augmentation des dépenses structurelles et à la baisse de dotations/fiscalité

Evolution de l'épargne brute 2015-2020



Un Village qui connaît un accroissement de la population

- Constructions diffuses
 - La loi ALUR de mars 2014 à eu pour effet de nombreuses divisions de terrains comptant à ce jour 16 pavillons supplémentaires sur le plateau de Boisemont
- Livraison du lotissement du Prieuré
 - 28 pavillons ont été livrés en 2020, représentant une centaine d'habitants
- Ouverture d'une quatrième classe en 2020



Les recettes fiscales : réforme de la taxe d'habitation

Suppression de la taxe d'habitation des résidences principales au 01/01/2021, transfert de la taxe foncière des propriétés bâties des départements aux communes

Taux communal TFPB 2021 = Taux communal TFPB 2020 + Taux Départemental TFPB 2020
Soit 10,14% + 17,18% = **27,32%**

Pour 2021, les taux seront donc les suivants :

	2020	2021
Taxe d'habitation	10,13%	10,13%
Taxe sur le foncier bâti	10,14%	27,32%
Taxe sur le foncier non bâti	36,13%	36,13%

Cette hausse sera visible sur les avis d'imposition 2021

	Communes	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	TS	TOM	TG	Total cotisations
Taux 2020	10,14%		X%	17,18%	X%	X%	X%	€
Taux 2021	27,32%		X%		X%	X%	X%	€

Le budget primitif 2021

		Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	497 882,77	Produits des services	20 000,00
	Masse salariale	318 200,00	Fiscalité	359 756,00
	Subvention et participation	74 729,40	Dotations et participations	15 528,00
	Intérêts de la dette	1 500,00	Autres produits de gestion courante	30 400,00
	Charges exceptionnelles et provisions	2 000,00	Excédent antérieur reporté	468 628,17
	Total dépenses de fonctionnement	894 312,17	Total des recettes de fonctionnement	894 312,17

INVESTISSEMENT	Gros travaux	273 430,87	Subventions	131 129,02
	Entretien et maintenance	64 250,00		
	Autres immobilisations hors opérations	7 870,80	Solde d'exécution reporté	409 596,95
	Dépôts et cautions	400,00		
	Remboursement en capital des emprunts	13 000,00		
	Sous Total dépenses investissement	358 951,67	Sous Total recettes d'investissement	540 725,97
	Reprise des RAR 2020	271 131,39	Reprise des RAR 2020	89 357,09
Total dépenses investissement	630 083,06	Total recettes d'investissement	630 083,06	

Le budget primitif 2021

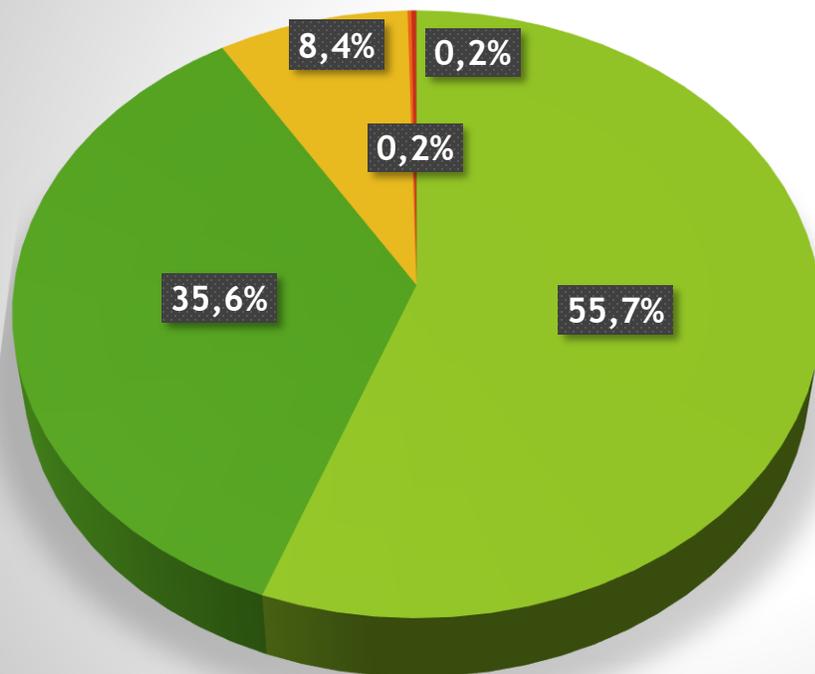
Le budget total de la ville de Boiesmont s'établit à **1 524 395,23 €**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	894 312,17 €	894 312,17 €
Investissement	630 083,06 €	630 083,06 €
- dont opérations d'équipement 2021	345 551,67 €	131 129,02 €

Les dépenses d'investissement 2021 ne nécessitent pas de recourir à l'emprunt ou le virement d'excédent de fonctionnement.

Le budget primitif 2021

Dépenses de fonctionnement 894 312,17 €



- Charges à caractère général
- Masse salariale
- Subvention, participation
- Intérêts de la dette
- Charges exceptionnelles et provisions

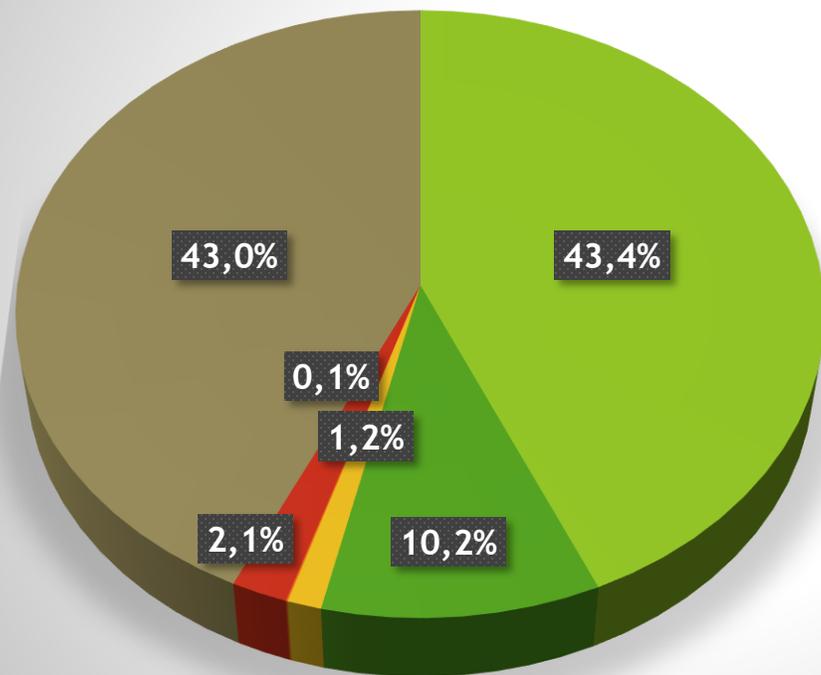
Une masse salariale maîtrisée à forte dynamique

La masse salariale évolue de +3,8 % sous l'effets de plusieurs facteurs

- Les évolutions réglementaires et d'autres effets extérieurs:
 - Évolution du SMIC (sur le coût des vacances)
 - Réformes statutaires : achèvement de l'application de l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations avec revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories C, loi de transformation de la fonction publique de 2019
 - Le glissement vieillesse technicité, effet mécanique lié à l'évolution des carrières
- L'augmentation des habitants sur notre commune:
 - L'augmentation de la population de plus de 11% nécessite une adaptation de nos ressources humaines, d'où une augmentation de la masse salariale :
 - Pour le scolaire, le périscolaire un recrutement à été réalisé, les heures de certains contrats de travail augmentées.

Le budget primitif 2021

Dépenses d'investissement 2021 630 083,06 €



- Gros travaux
- Entretien et maintenance
- Autres immo hors opérations
- Dépôts et cautions
- Remboursement capital de la dette
- RAR

Les principaux projets d'investissements pour 2021

- Des projets engagés en 2020 qui se finalisent en 2021 :
 - Refonte du site internet : 3 K€
 - Achat de terrain : 31 K€
 - Mobilier école : 7 K€
 - Tableau Numérique Interactif + Ordinateurs école : 20 K€ (subvention Education Nationale de 6500€)
 - Rénovation salle du conseil : 42 K€ (subvention DETR de 14 K€)
- Et d'autres qui commencent :
 - Rénovation complète du rez-de-chaussée de la mairie : 149 K€ (subvention à l'étude)
 - Sécurisation de l'école : 56 K€ (subvention demandée de 23 K€)
 - Sécurisation, accès et entretien du site de la Cupidonne : 22 K€
 - Toiture crèche : 23 K€ (Subvention demandée 9K€)